

# Votre trajet de soins



## pas à pas

- > **Votre MEDECIN SPECIALISTE**  
*vous a proposé un trajet de soins (Tds)*

Ci-dessous, voici les démarches à effectuer:

### Vos données médicales en début de Tds

- HbA1C: ..... %
- Glycémie à jeun : .....
- Traitement pour le diabète  
.....  
.....

### 1 Consultation chez votre MEDECIN GENERALISTE

- Signez ensemble le **contrat**.
- Demandez:
  - > une prescription pour les séances d'**éducation en diabétologie**,
  - > une prescription pour des séances de **diététique\***,
  - > une prescription pour des séances de **podologie\***,
  - > une prescription pour le **matériel d'autocontrôle**  
(uniquement si vous avez des injections ou un **incrétinomimétique**):  
"1 glucomètre, 3x50 tiges, 100 lancettes" avec la mention "Trajet de soins diabète de type 2".

\*si nécessaire en fonction des objectifs discutés avec votre généraliste et votre spécialiste.

### 2 Rendez-vous au POINTSANTÉ

- Prenez rendez-vous au PointSanté en téléphonant au 0473 999 759.
- Apportez:
  - > le contrat signé par votre généraliste, votre spécialiste et vous-même (vous pouvez aussi le déposer directement auprès de votre mutualité, sans oublier votre vignette).
  - > ce papier reprenant vos données de départ.
  - > votre carte d'identité.

Le PointSanté vous renseignera davantage sur les trajets de soins, les démarches à effectuer et les intervenants à rencontrer (coordonnées,...). Votre carnet de liaison vous sera remis.



PointSanté

Réseau Multidisciplinaire Local de l'Est Francophone (RMLEF)

Rue de la Marne 4 à 4800 Verviers

Tél.: 0473 999 759 • [www.pointsante.be](http://www.pointsante.be) • [pointsante.secretariat@gmail.com](mailto:pointsante.secretariat@gmail.com)

Contact : Christelle GEORGES – coordinatrice du PointSanté